

Réf: Dossier 409930

Avis de constitution

SOCIETE « CONSTRUCTIONS METALIQUES DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « CM-CI »

Siège ABIDJAN ANYAMA ABBE BROUKOI II SECTEUR  
PK18 N DOTRE, Lot 116, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONSTRUCTIONS METALIQUES DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « CM-CI »

Objet : -Chaudronnerie ; construction métalliques, prestation de services minières la prise de participation dans toute société existante ou devant être créé. Et généralement, toute opération financière, commerciales, industrielles ,mobilières et immobilière. Se rapportant directement ou indirectement à l'objet sociale ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA ABBE BROUKOI II SECTEUR  
PK18 N DOTRE, Lot 116, Ilot 26

Dirigeant(s) M CAMARA ABOUBAKAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02498 du 07/05/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

